

LE CATHOLICISME LIBÉRAL

(Suite)

Le catholicisme libéral consiste à restreindre l'autorité de l'Eglise et à exagérer les droits de la raison, de la nature et de l'Etat.

Donnons des exemples.

Les vrais catholiques veulent que l'école soit chrétienne, comme la famille, qu'elle soit sous le contrôle et la direction de l'Eglise, comme toutes les institutions privées ou publiques.

Les catholiques libéraux sont plus ou moins partisans de l'enseignement *laïque*. Les uns disent: "L'école est instituée pour former le citoyen, comme l'église pour former le chrétien : dans l'église, l'enseignement de la religion ; à l'école, l'enseignement profane."

Les autres disent : "L'école est ouverte aux enfants de toutes les croyances : il faut donner à tous un enseignement qui n'offense pas leur foi religieuse : pour cela, l'enseignement scolaire doit être *neutre* entre toutes les confessions."

Les catholiques libéraux soustraient plus ou moins l'école à la direction de l'Eglise et même à l'autorité paternelle, pour la mettre sous le gouvernement de l'Etat. Les uns vont jusqu'à demander le monopole de l'Etat en matière d'enseignement : ils veulent que les universités, les collèges, les écoles primaires soient institutions *publiques, nationales*, régies souverainement par l'Etat. Les autres, sans aller si loin, travaillent à diminuer l'indépendance des familles ou des associations privées dans l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, et veulent une plus grande ingérence de la puissance publique, le droit d'approuver l'ouverture des écoles, de donner les diplômes, de fixer les programmes et les livres, de surveiller les maîtres et leur enseignement.

Le vrai catholique professe que les sept sacrements sont de la juridiction et du ressort exclusif de l'Eglise. Il croit par conséquent que le mariage des chrétiens, étant un sacrement de la loi nouvelle, relève de l'Eglise seule. C'est à l'Eglise et à l'Eglise seule qu'il appartient d'en déterminer les conditions, d'y apposer des

empêchements dirimants, de décider des causes matrimoniales. Tout ce que l'Etat peut faire, c'est d'en régler les effets civils.

Le libéral catholique ne peut disconvenir que le mariage soit un sacrement, ni par conséquent que l'Eglise ait quelque juridiction sur le mariage, comme sur les autres sacrements. Mais il prétend en même temps que l'Etat a une véritable autorité sur le mariage, non seulement pour en déterminer les effets civils, mais encore pour en fixer les conditions essentielles. Il veut que l'Etat puisse établir, s'il le veut, un *mariage civil*, qui, contracté sans la participation de l'Eglise, crée un véritable lien matrimonial. " Le mariage, dit-il, n'a-t-il pas existé comme contrat naturel avant d'être sacrement ? Ne peut-il donc pas, sans être sacrement, subsister comme contrat naturel ? Si l'Etat revendique pour lui le contrat naturel de mariage, l'Eglise, qui conserve sa juridiction sur le sacrement, n'a pas à se plaindre."

Erreur encore une fois ! Le mariage des chrétiens, nous le répétons, est un sacrement ; c'est-à-dire, le sacrement ne consiste pas dans une cérémonie surajoutée au contrat, mais dans le contrat lui-même validement conclu par des chrétiens, dans le contrat mis en regard du caractère du baptême. C'est pourquoi le mariage, ayant été élevé à la dignité de sacrement, a pris rang parmi les choses saintes, et comme tel, a passé sous la juridiction exclusive de l'Eglise.

Le vrai catholique professe que les fidèles et les prêtres sont soumis aux évêques, les évêques au Pape et le Pape à Dieu seul.

Le catholique libéral soumet, au moins dans certains degrés, les prêtres, les évêques et le Pape à l'Etat. L'Etat, selon lui, a un droit de surveillance sur les prêtres et les évêques ; il peut casser, au moins indirectement, les actes de la juridiction spirituelle ; il peut décréter d'abus les actes du gouvernement ecclésiastique, s'ils sont contraires aux lois civiles et troublent, comme il dit, l'ordre public. Il peut intervenir dans les relations du Pape avec les évêques et avec les églises, accorder *le placet*, ou *l'exequatur* aux actes du Souverain Pontife, suspendre ou même interdire la publication des décrets du Vicaire de Jésus-Christ ou d'un concile œcuménique. " Tout ce qui est d'ordre temporel, dit-il, relève de l'Etat ; donc il a une autorité sur les choses spirituelles elles-mêmes, quand elles intéressent l'ordre politique et civil."

Nous pourrions multiplier les exemples. Le catholique libéral porte atteinte à l'autorité de l'Eglise : c'est là sa tendance perpétuelle. Il ne rejette pas l'Eglise, mais il se défie d'elle. Il ne veut pas la détruire, mais il ne lui laisse pas la pleine liberté de son action. Il redoute son influence, il parle de ses empiétements, il

va
co
son
qu
Vo
lui
ex
mè
une
dit

tre
l'égl
son
fan
et s
par
aba
nièr
enc
Au
il ne
a de
cher
veill
redo
mur
peut
fâch
l'ent
raba
remis
devar
de la
même
les pr
fonct
vent
les ch
relles.

J
Franc
libéra

va jusqu'à prononcer le mot de tyrannie. Voilà un catholique qui communique tous les mois ; mais, à l'entendre, l'Eglise a abusé de son autorité dans le passé et peut en abuser à l'avenir : il faut que la société laïque prenne des mesures de défense contre elle. Voici un autre catholique qui fait de riches aumônes ; mais, selon lui, les prêtres ne demeurent pas à leurs affaires ; ils sont partout, exerçant des pouvoirs usurpés. Un troisième croit aux miracles, même aux miracles de la Sainte Vierge à Lourdes ; mais il fait une opposition continuelle aux prêtres. Pourquoi ? Parce que, dit-il, les prêtres sont trop puissants.

“ Si vous ne devenez pas comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.” Le vrai catholique est, à l'égard du Pape, de l'évêque, du prêtre, comme un enfant envers son père et sa mère, humble, respectueux, soumis, confiant. L'enfant bien élevé croit à la sagesse et au dévouement de son père et s'abandonne avec amour à ses directions, qu'il sait inspirées par le désir de ses intérêts ; il est joyeux et heureux dans cet abandon confiant. Rappelez-vous ce qu'ont été jusqu'à ces dernières années les habitants de la province de Québec, ce que sont encore un grand nombre d'entre eux : voilà les vrais catholiques. Au contraire, le catholique libéral a de la défiance pour l'Eglise ; il ne croit pas à son entier désintéressement ; il se persuade qu'elle a des intérêts contre la société laïque. Il juge ses actes, leur cherche des motifs cachés, les interprète avec méchanceté. Il surveille les prêtres, prend une attitude de défensive à leur égard, redoute leurs envahissements. Il n'aime pas leur puissance, murmure contre tout ce qui peut l'augmenter, applaudit à ce qui peut la diminuer. Il est content de les voir humilier, n'est pas fâché de rencontrer un scandale dans les ministres sacrés, aime à l'entendre publier avec éclat, parce qu'il y voit un moyen de rabaisser et d'affaiblir le clergé. Il demande que les prêtres soient remis à leur place par le pouvoir civil, qu'ils soient justiciables devant les tribunaux communs, qu'ils soient chassés des conseils de la nation et n'aient plus part à l'administration publique, pas même à l'administration des écoles. Il désire que l'Etat salarie les prêtres, afin de les ranger extérieurement au nombre de ses fonctionnaires et d'avoir la haute main sur eux. Il répète souvent qu'il serait content de voir un jour les prêtres administrer les choses spirituelles et les laïques gouverner les choses temporelles.

Jetez les yeux sur le maire des communes de la campagne en France : neuf fois sur dix, il est un type achevé du catholique libéral. Ce petit personnage a conscience de sa dignité et paraît

offensé de voir qu'en face de lui, le prêtre a une autorité plus haute, une science et une vertu, plus éclatantes. Comme il est jaloux de l'influence que possède le ministre de la religion ! Comme il est aux aguets pour prévenir ce qu'il appelle ses empiétements ! Si le prêtre vient à dire un mot sur les affaires de la commune, il s'en plaint comme d'un attentat. Lui-même met aisément la main à l'encensoir, surveille et juge l'administration spirituelle, entreprend souvent de régenter le prêtre et de lui faire la loi. Nous avons connu un maire de village qui a mis sens dessus dessous sa commune, a multiplié les lettres au préfet et à l'évêque et est resté quinze ans brouillé avec son curé, parce que celui-ci avait, en souvenir d'une mission, érigé une croix dans le cimetière : ce qui, prétendait l'officier, avait pour effet d'épouvanter la nuit ceux qui approchaient de l'église et du village.

On a rencontré en ce siècle, dans tous les pays catholiques, des administrateurs civils, du haut en bas de l'échelle, qui ont eu les prétentions et les défiances du petit maire français contre l'Eglise et ses ministres. Tel préfet qui communiait à Pâques trouvait toujours, pour son action de grâces, quelque chicane contre son évêque. Tel ministre des cultes, qui voulait bien faire à Jésus-Christ l'honneur de croire à sa divinité, entendait disposer souverainement de la dignité épiscopale.

Plaie profonde et qui en certains pays a été comme universelle, le catholicisme libéral est l'introduction d'un semi-protestantisme parmi les catholiques. On ne nie pas l'autorité de l'Eglise, mais on la tient en suspicion. L'Eglise n'est plus une mère à laquelle on se confie, c'est une marâtre que l'on ne sait aborder qu'avec un air hautain et boudeur.

DOM BENOIT.

-cor
l'ac
-et
-au
dir
fan
plu
for
des
Xav
gra

où
éno
tout
vag
laire
conc
d'en

nous

dévo
tato
-au p
Il y
rique
ne fo
pas u

C
trop
génér
répar

C
positi
Foi é

(1)
budget
absolu
destiné
pagatio
sous les

Les missions catholiques

(Suite et fin)

Mais ce qui nous attriste surtout, dans ces pays que nous contribuons à ouvrir, c'est l'indifférence absolue et avouée de l'administration européenne pour la moralisation des indigènes et leur perfectionnement. Pendant qu'on donne comme prétexte aux invasions actuelles la civilisation des races inférieures, on dirait que, sur place, on s'applique à la désorganisation de la famille, dont les liens sont déjà si fragiles, à la démoralisation plus complète de l'indigène, à son exploitation sous toutes les formes, et, par là même, à son extinction... Ça toujours été une des grandes douleurs du missionnaire, depuis saint François-Xavier et Las Casas jusqu'aujourd'hui : elle reste un de ses grands obstacles.

Faut-il mentionner aussi l'insalubrité de beaucoup de pays où nous avons à vivre et qui nous dévorent ; la difficulté parfois énorme des voyages, des ravitaillements, des installations, de tout ce qui constitue la vie matérielle ; la barbarie de nos sauvages, la barrière qu'opposent à nos efforts leurs coutumes séculaires et l'organisation sociale qui les régit ; enfin, l'absence de concours que nous constatons trop souvent parmi les meilleurs d'entre eux pour la diffusion de l'Évangile ?

Mais nous nous attendons à tout cela, et de ceux auxquels nous allons, rien ne peut nous surprendre.

Un autre obstacle nous est plus pénible : c'est, à côté des dévouements les plus délicats et les plus touchants que nous constatons chez plusieurs, en France surtout, l'indifférence étonnante, au point d'en être scandaleuse, d'une partie du peuple catholique. Il y a en Italie, en Espagne, en Portugal, en Autriche, en Amérique, ailleurs encore, des diocèses régulièrement constitués qui ne fournissent pas un missionnaire à la Propagation de la Foi, pas un missionnaire et pas un sou !

Cette léthargie apostolique est une honte, le mot n'est pas trop fort, surtout en face de l'activité, de l'organisation et de la générosité du protestantisme, dont les missionnaires, partout répandus, disposent d'un budget annuel de plus de 50 millions (1).

Cinquante millions ! Si nous avions cette somme à notre disposition — et nous l'aurions si l'Œuvre de la Propagation de la Foi était aussi connue, aussi protégée, aussi organisée que chez

(1) Toutes les grandes sectes du protestantisme ont leurs missionnaires et leur budget. Elles considèrent que la Propagation de la Foi chrétienne est un devoir absolu pour tout chrétien, et leurs catéchismes, si légers de doctrine, ont une leçon destinée à exposer cette obligation de conscience. En outre, la " Société pour la propagation de l'Évangile " de Londres, S. F. P. G., imprime et fournit gratuitement tous les livres nécessaires aux missions : ce qui nous manque et ce qu'il nous faudrait.

nos adversaires, — nous répandrions partout des catéchistes, et l'Évangile, en quelques années, serait mis à la portée de toute âme de bonne volonté....

IV

Voilà donc, Messieurs, une partie des obstacles généraux auxquels se heurte l'apostolat catholique. Comment se fait-il qu'il y ait toujours résisté sans jamais connaître de découragement ?

Il y a là un double mystère. Pour que la lutte renaisse toujours et partout la même contre la propagation d'une religion bienfaisante, il faut qu'il y ait une force cachée qui la dirige ; et pour que cette religion toujours attaquée triomphe toujours, il faut qu'il y ait une force plus puissante qui la soutienne.

Cette double force, nous la sentons, nous autres missionnaires, et c'est pourquoi nous marchons.

Au commencement de ce siècle, où tant de ruines se trouvèrent accumulées, les missions catholiques, nous l'avons vu, étaient réduites à presque rien : 300 missionnaires pour le monde entier ! Mais bientôt la Providence suscitait, outre les Ordres religieux anciens reconstitués, nombre de Congrégations nouvelles dont les Constitutions plus larges s'adaptent mieux peut-être aux tempéraments actuels et aux conditions extérieures qui leur sont faites. En même temps que les gouvernements retiraient leur concours officiel, des fils et des filles du peuple se levaient pour le remplacer par leur libre initiative. Ils y ont magnifiquement réussi, en créant les Œuvres de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance, des écoles d'Orient, des Saintes Femmes de l'Évangile, toutes nées en France, sans parler de quelques autres œuvres similaires qui ont germé sur le sol des autres pays catholiques (1).

Il y a de cela cinquante, soixante, quatre-vingts ans. Les résultats, les voici :

A la fin du siècle dernier, les gouvernements protecteurs, après avoir demandé à l'Église ses missions, les lui remettaient saccagées et détruites, dans les Indes, en Chine, en Amérique, en Afrique, partout ; à la fin du siècle présent, le peuple chrétien les lui rend partout restaurées, partout développées, partout florissantes, avec des millions de catholiques nouveaux groupés autour du Vicaire de Jésus-Christ, professant la même foi et gardant les mêmes espérances.... Allez en Orient, au fond de la Chine et de la Mandchourie, en Corée, au Thibet, dans les déserts de la Tartarie, comme dans les grandes villes et les humbles villages de l'Inde et de Ceylan, du Japon et de la Sibérie elle-même ; passez en Amérique, et parcourez-la depuis l'Alaska jusqu'à la Patagonie ; abordez l'une après l'autre les îles océaniques ; enfin, faites le tour du grand continent africain, et traversez-le de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud ; sur votre chemin, au milieu sans doute d'énormes masses encore païennes, mais partout néanmoins, vous

(1) Mentionnons, par exemple, à Aix-la-Chapelle la Société de Saint-François-Xavier (1832) ; en Autriche, le Léopoldverein (1839) ; en Bavière, le Ludwigverein (1843) ; à Paderborn, la Société de Saint-Boniface (1849) ; aux États-Unis et au Mexique, des œuvres identiques. — Mais seule, l'œuvre de la Propagation de la Foi a un caractère universel, seule elle est catholique, comme l'Église.

trouverez un être humain pour achever le signe de la croix commencé devant lui et chanter avec vous le symbole immortel de votre Foi catholique.

Saluons cet effort dans ses résultats, Messieurs, et disons résolument avec les apôtres, en reprenant leurs traditions : *Ecce convertimur ad gentes*. Aux puissances gouvernementales nous ne demandons aucune faveur ; mais nous exigeons d'elles ce qu'elles ne peuvent refuser à personne, pas même aux honnêtes gens : la liberté. Et quant au reste, *ecce convertimur ad gentes*, nous nous retournons du côté du peuple . . .

Le peuple chrétien, qui est-ce ?

C'est vous, c'est moi, c'est tout homme qui porte en lui une âme baptisée, qui a conscience de ses devoirs et de ses droits, qui a l'ambition de ne point passer inutile en ce monde, qui, se voyant dans la large voie de la vérité et du salut, voudrait y appeler tous ses frères et rendre avec eux témoignage au Sauveur du monde.

Dans ces conditions, et pour en venir aux conclusions pratiques, Messieurs, chaque enfant, depuis son baptême jusqu'à sa Première Communion, devrait faire partie de l'*Œuvre de la Sainte-Enfance*, et en même temps qu'il attirerait sur lui-même et sur les siens la bénédiction de Dieu par sa prière et sa souscription mensuelle d'un sou, il contribuerait au salut de ses petits frères païens. Touchant apostolat, et combien il relève tout de suite le rôle du plus humble enfant de l'Eglise catholique, en affirmant d'une manière effective la solidarité qui le relie à la grande famille humaine où il vient de descendre, et dont il est déjà, pour sa part, le bienfaiteur et le sauveur !

La Première Communion est faite. Immédiatement le jeune catholique sera enrôlé dans l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*, et lui apportera sa contribution annuelle.

Dans les paroisses régulièrement établies, et dans les missions mêmes, à mesure que se forme un nouveau groupe de chrétiens, ces deux grandes institutions devraient avoir leur place obligatoire dans l'organisation catholique, sous la bienveillante impulsion des évêques. Comme il serait beau et comme il serait bon de faire ainsi participer chaque fidèle au devoir de l'apostolat ! C'était ainsi que l'on comprenait son devoir dans les premiers temps, et c'est ainsi, avouons-le en baissant le front, que le comprennent les communautés protestantes d'aujourd'hui . . .

Toutes les Sociétés religieuses, toutes les Congrégations auraient par elles-mêmes ou par leur œuvre, aussi à fournir leur contingent à ce budget de la propagation de la foi. Nulle d'entre elles ne devrait l'ignorer, nulle d'entre elles ne devrait s'y soustraire.

Ce n'est pas tout. Dans les écoles et les Séminaires, le jeune homme que l'Esprit-Saint a marqué de son signe continuera à méditer dans le silence de son cœur son enrôlement parmi les volontaires de l'Évangile. Et il viendra, au temps marqué, incapable qu'il est d'opposer une résistance impie à la voix qui l'appelle comme saint Paul, du fond des terres païennes : *Transiens adjuva nos !*

Enfin, en nous tournant vers le siège de Pierre, centre de la

direction suprême, soyons rassurés : l'Eglise y aura toujours un Apôtre et la France un ami....

Puis les temps marcheront, et l'évolution des races humaines continuera sous l'aide de la Providence, qui, en laissant à chacun sa liberté, conduit tout néanmoins pour l'accomplissement général de ses desseins et l'évangélisation du globe.

Au lendemain du déluge, "Noé, se réveillant de son ivresse, dit l'Écriture, et ayant appris comment l'avait traité son second fils, dit : maudit soit Chanaan, il sera l'esclave des esclaves de ses frères ! — Il dit encore : Béni soit le Seigneur, Dieu de Sem, et que Chanaan soit son esclave ! — Que Dieu multiplie la postérité de Japhet, et qu'il habite dans les tentes de Sem, et que Chanaan soit son esclave !"

Jetons un coup d'œil sur la carte du monde.

De temps immémorial, les fils que la tradition et la science rattachent aux ancêtres maudits ont été voués à la servitude, et cette situation humiliée ne cesse qu'autant que la lumière de la Rédemption, sortie de Sem, et propagée par Japhet, leur apporte aussi la liberté.

Sem a été béni dans sa descendance. Car de lui sont sortis le Messie et sa Mère Immaculée ; il a fourni les premiers apôtres, et ses fils, ceux qui sont nés de la femme libre comme de l'esclave, les Israélites et les Ismaélites, ont toujours gardé la connaissance d'un Dieu unique et personnel, créateur, rémunérateur et vengeur.

Mais Japhet s'est surtout multiplié dans sa postérité ; il a envahi les tentes de Sem, et le monde entier devient une colonie de sa race. Il y a plus. La vérité chrétienne, couronnement de la religion primitive et de la religion mosaïque, ayant été refusée par les fils de Sem., ceux de Japhet l'ont accueillie, ils ont grandi sous son influence, et, souvent à leur insu, ils se trouvent être les exécuteurs du plan divin sur le reste des hommes. Par eux, le christianisme s'impose de plus en plus, et la Providence nous ménageait à nous-mêmes, enfants de cette fin du XIXe siècle, d'assister à la dislocation des dernières masses païennes qui paraissent autrefois inébranlables, comme dans l'Extrême-Orient, ou inaccessibles, comme dans le Centre africain. Nous sommes à l'une des grandes époques de l'histoire. Ecoutez ces bruits qui nous arrivent d'au delà des mers, comme d'immenses remous de peuples : c'est Japhet qui passe au travers, mais c'est Japhet racheté par le Christ, baptisé par saint Pierre, suivi par Léon XIII d'un regard attentif, et réalisant à cette distance les bénédictions prophétiques du vieux patriarche Noé.... Laissez-le : les missionnaires du Christ passeront avec lui !

J'avais à vous dire, Messieurs, le rôle du missionnaire catholique, ses travaux, ses succès, ses tristesses et ses espérances. Les voilà.

Pour lui, humble et silencieux soldat de la vérité, il continue son chemin à travers le monde. Quels que soient la Société où il s'est enrôlé, le vêtement qu'il porte, le pays qu'il habite, la langue qu'il parle, et le peuple auquel il fut envoyé, d'Alger au Cap, de Madagascar aux derniers flots du Pacifique, de Jérusalem à Pékin, vous le trouverez le même partout.... Il manque de beau-

-coup de choses, mais il supplée à cette indigence en faisant bonne figure à la misère ; il est souvent arrêté par la maladie, mais, quand il se relève, la perspective de la fièvre du lendemain lui fait oublier celle de la veille ; parfois, beaucoup de désillusions l'attendent au bout de beaucoup d'efforts, mais, tout de suite après, de nouveaux espoirs le font revivre ; des voyageurs fantaisistes se moquent de lui dans leurs récits, après en avoir été accueillis et secourus, mais il a la consolation, lui aussi, de rire un peu de leur ignorante suffisance ; les fonctionnaires le méprisent, parce qu'il ne reçoit ni décoration ni traitement ; lui se trouve assez honoré d'être l'ouvrier désintéressé de la vérité, de la civilisation et de la liberté ; les hommes officiels soupçonnent qu'il manque de patriotisme, dès lors que son patriotisme n'est point à la solde de l'Etat ; il répond en portant l'influence de son pays partout où il passe. Et ainsi, à travers les persécutions, les outrages, les jalousies, les injustices, les tracasseries, les déceptions, les maladies, les misères de toutes sortes, à travers aussi les joies inespérées, les merveilleuses consolations, les triomphes intimes, les amitiés fidèles, il voit s'écouler son existence, qui, à tout prendre, ne fut point banale. Là-bas, derrière lui, ses amis d'enfance, ses anciens maîtres, ses vieux parents, un à un vont s'allonger sous l'herbe du cimetière, à l'ombre de l'église où il fut baptisé ; il l'apprend, au cours des années, et de loin il les salue dans leur repos ; puis, un jour, il se couche aussi, plus fatigué que de coutume, et comprend qu'il ne se relèvera plus . . . Alors, il revoit sa vie, il remonte lentement le passé, et il s'aperçoit que, venu seul au milieu d'un peuple de sauvages, il s'endort au milieu d'un peuple de chrétiens. Les âmes dont il s'est fait précéder au ciel lui apparaissent maintenant, dans l'obscurité de la dernière heure, comme pour faire escorte à son âme ; d'autres viendront le rejoindre du centre chrétien qu'il a créé ; et voyant que son passage en ce monde ne fut point inutile, qu'il a reculé les bornes de la sainte Eglise catholique et planté un peu plus loin son drapeau, il s'endort sous le regard de Dieu qu'il a servi et dont il attend miséricorde, content de la journée faite, et saluant l'avenir où, l'Evangile ayant été lu à tous les hommes, le testament du Christ sera exécuté . . .

Voilà, Messieurs, la vie et la mort de votre délégué aux terres païennes. Vous lui avez déjà donné votre sympathie ; quand on vous le demandera, ne lui ménagez pas votre concours.

LA CRISE AGRICOLE ET L'ACTION CATHOLIQUE

EN ITALIE

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date la crise agricole en Italie. Elle était déjà si intense en 1877 qu'on la croyait à son comble et une loi de l'Etat organisa une immense enquête pour en étudier les causes et en chercher les remèdes. Une commission compétente fut nommée sous la présidence du sénateur Jacini. L'enquête dura *neuf ans*, les travaux des commissaires furent réunis et publiés en 15 gros volumes, riches en documents, en statistiques, en rapports, en témoignages de tous genres. Les frais de l'enquête s'élevèrent à la somme *modique* de 355,600 francs. Les résultats, comme ceux de la plupart des enquêtes, en furent nuls, et les 15 gros volumes restèrent lettre morte.

L'enquête officielle nous aide à marquer nettement le point de départ de la crise agricole italienne. "Depuis 1860, dit le sénateur Jacini, et pendant vingt-cinq années consécutives, l'Italie agricole s'est laissée dépouiller et saccager par l'Italie politique." L'aveu du sénateur et de la commission parlementaire est net et précis : la crise agricole a été tout d'abord une conséquence de la transformation politique de l'Italie. C'est en 1860, après le traité de Zurich, et dans les deux années suivantes, qu'ont été réalisées par M. de Cavour, avec l'aide de Garibaldi, les diverses annexions qui ont constitué le royaume d'Italie.

Pourquoi la crise agricole a-t-elle suivi la formation de l'Italie nouvelle ? C'est, comme le dit l'enquête officielle, parce que "l'Italie agricole a été dépouillée et saccagée par l'Italie politique." Il fallait à l'Italie nouvelle des ressources considérables pour s'organiser en grande nation et pour frapper l'esprit des populations par l'entreprise d'importants travaux publics. Il fallait des hommes aussi pour former une armée. On enleva des bras à l'agriculture et on lui demanda des impôts toujours croissants qu'elle ne pouvait pas porter.

En 1885 déjà le sénateur Jacini écrivait : "Toutes les classes agricoles éprouvent un profond dégoût en pensant que le Gouvernement n'a pas de cœur envers elles."

Les rapports condensés dans les 15 gros volumes ont des pages d'un réalisme effrayant, capables de faire frémir et pleurer "Les habitations des paysans de la Vénétie, dit le rapport du commandeur Morpurgo, sont déplorables, malsaines et parfaitement misérables.—elles tombent en ruines,—ce sont des chenils, des maisons d'infection,—il y en a qui sont moins des habitations humaines que des tanières d'animaux, des porcheries, des taupinières.—Neuf fois sur dix, conclut-il, les paysans n'ont pas une maisonnette digne de ce nom ; neuf fois sur dix leurs habitations sont

malsaines ; ils ne sont riches qu'en misères (*la ricchezza del male e tutta là dentro*).—Vol. IV, pages 2-5.

En parlant de la Lombardie, le rapporteur Jacini constate que "les paysans vivent dans la pire des conditions hygiéniques, en dormant dans un air infect et corrompu ; et dans la pire des conditions morales, étant contraints par l'exigüité des maisons à une promiscuité honteuse.—Dans d'autres provinces, on trouve chez les cultivateurs deux, trois et quatre lits dans une chambre ; les hommes dorment sur le foin ; parfois comme dans la région de Mantoue, les hommes, les femmes et les animaux logent pêle-mêle dans des huttes de roseaux enduites de boues. Dans la campagne romaine, c'est dans des grottes creusées dans le tuf, sans lits, sans latrines, absolument comme des animaux."—Vol. VI, pages 87-141.—Vol. XI, page 787.

Une autre signe éclatant de la misère, c'est l'émigration provoquée par la faim et la souffrance. Elle était déjà considérable en 1885, elle ne s'est pas arrêtée depuis. Elle dépeuple particulièrement les provinces tout agricoles du Midi.

En 10 ans, de 1882 à 1892, Cosenza a perdu 115,000 habitants ; Catanzaro en a perdu 67,000 ; Potenza, 132,000 ; Campobasso, 95,000 ; et l'ensemble des provinces méridionales, environ 950,000. (Statistique, citée par la *Voce della Verità* du 15 décembre).

Comme nous l'avons déjà insinué, l'enquête n'a remédié à rien. Elle a été bientôt oubliée, les volumes publiés par la Junte officielle gisent dans les bibliothèques. La manie de *faire grand* et les expansions coloniales ont attiré et absorbé tous les soucis du Gouvernement. La pauvre agriculture a continué à être regardée comme une vache à lait inépuisable et elle a été de plus en plus mise à sec.

Et puis tant de causes diverses sont venues s'ajouter aux exactions de l'Etat pour ruiner l'agriculture !

Les produits agricoles de l'Italie ont tous été dépréciés par la concurrence des pays nouveaux. Le sol riche de l'Italie donne des céréales, du vin, du riz. Le midi donne les oranges et les citrons, qu'on appelle d'un nom complexe, les *Agrumi*. Plusieurs provinces, plantées de mûriers, produisent la soie, d'autres donnent les olives et l'huile.

Mais la soie et le riz arrivent de Chine à des prix infimes ; les céréales des Etats-Unis, de la Hongrie et de la Crimée envahissent le marché ; l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne exportent des vins à bon compte ; la Suisse et la Bavière ont planté des vignes pour se passer des vins italiens ; les *Agrumi* d'Espagne, d'Oran et même de la Floride font concurrence à ceux de la Sicile et de Naples, et le pétrole est venu partager le marché avec l'huile d'olive.

Toute l'agriculture est atteinte, et l'Italie est presque uniquement agricole. Elle a très peu d'industrie et n'en peut pas avoir, n'ayant pas dans son sol les principaux éléments de l'industrie, la houille et le fer ; ses moteurs sont réduits à consommer la houille importée d'Angleterre.

Il n'y a donc pas de profits industriels qui puissent compenser les pertes de l'agriculture, et il n'y a guère d'autre base

pour l'impôt que cette pauvre terre dont les produits sont si dépréciés.

Une autre aggravation de la situation agricole est venue de la rupture du traité de commerce avec la France : les vins, les soies, les fruits, les animaux de boucherie n'ont plus passé la frontière.

Et puis le régime de la propriété et les mœurs elles-mêmes sont si peu favorables au modeste laboureur ! Certaines régions ont gardé la fâcheuse coutume romaine et féodale des *latifundia*. En Sicile, en Calabre, dans la campagne Romaine et dans d'autres régions encore, d'immenses domaines appartiennent à des familles privilégiées qui consomment leurs revenus à Naples, à Palerme, à Rome, sans se soucier du sort de leurs tenanciers. Presque partout les propriétaires pratiquent l'absentéisme et laissent leurs terres aux mains d'*eccateurs* semblables à nos anciens fermiers des impôts.

L'aliénation des biens d'Eglise a plutôt aggravé le mal qu'il n'y a remédié. Les paysans étaient trop pauvres pour acheter. Ils en auraient été empêchés d'ailleurs par des scrupules légitimes. Tout a été acheté par quelques commerçants ou membres des professions libérales qui habitent les villes. Les églises et les confréries étaient des propriétaires commodes. Elles louaient à bon compte, et leurs fermiers vivaient heureux. Les nouveaux propriétaires n'ont plus rien de la condescendance maternelle des confréries ; ils ont élevé les loyers et ne connaissent que l'argent.

Bref, si la situation était déjà lamentable en 1877, elle est devenue intolérable quelques années après. Le peuple gémissait en 1877, il frémit aujourd'hui. Et quand il faudrait une plus forte dose de justice et de charité en haut des rangs sociaux et une plus grande patience en bas, il se trouve que l'éducation laïque a considérablement affaibli ces moyens de salut.

De là ces mouvements révolutionnaires qui agitent les populations italiennes, comme les volcans font trembler le sol italien avec des grondements souterrains. De là l'insurrection de la Sicile qui mit en échec la monarchie, il y a cinq ans, et, qui ne fut réprimée que par l'état de siège avec 60,000 hommes de troupe. De là les troubles du printemps dernier à Milan, à Bari et en cent autres villes avec les barricades populaires et les canonnades dictatoriales.

Mais, dira-t-on, les Milanais ne sont pas des ruraux ? sans doute, mais les désespérés de Milan, de Bari et d'ailleurs sont des ruraux qui ont quitté la terre natale devenue pour eux une marâtre et qui ont cherché en vain à gagner leur pain dans ces cités populeuses.

II

L'état s'est-il soucié d'un si grand péril ? Y a-t-il apporté quelque remède ?

Comme nous l'avons vu, il a ordonné une enquête. Celle-ci a coûté neuf ans de travail et 300,000 fr. de dépenses pour ne produire aucun fruit.

L'état a fondé quelques écoles d'agriculture qui se tiennent trop dans la théorie et ne remédient pas au mal.

Enfin il a protégé la production des céréales par des droits aux frontières. Ceci est excellent pour un pays qui a quelque ressort et qui a d'autres produits que ceux de l'agriculture. En France, par exemple, la protection élève le prix du blé, mais les profits de l'industrie permettent aux consommateurs d'acheter le pain plus cher.

En Italie, si le blé enchérit, les consommateurs ne peuvent plus l'acheter ; s'il baisse, les producteurs sont ruinés.

La situation est inextricable. Aussi le Gouvernement tantôt élève les droits d'entrée et tantôt les suspend, suivant que les producteurs ou les consommateurs crient le plus fort. En dernier lieu, il s'est fait lui-même marchand de blé et même boulanger dans les villes, pour maintenir les prix dans de justes limites. C'est un moyen qui paraît mesquin et difficile à manœuvrer.

A côté de l'intervention de l'Etat, il y avait place pour l'initiative particulière. Les catholiques avaient là un beau champ d'action. Ont-ils été à la hauteur de leur mission ?

S'ils n'ont pas fait tout le possible, du moins ils ont fait beaucoup.

Ils pouvaient agir par l'école, par la propagande, par les œuvres charitables, par les œuvres sociales.

Ils l'ont fait plus ou moins heureusement.

Et d'abord, pour ce qui est de l'école, l'Italie n'a pas, comme nous, tout un réseau d'écoles libres où elle puisse introduire l'enseignement agricole, comme on le fait dans l'Ouest de la France. Les écoles libres sont peu nombreuses en Italie pour plusieurs raisons. D'abord parce que les écoles officielles sont moins mauvaises. Les instituteurs de l'Etat n'ont pas généralement dépouillé leur foi ancienne. Le curé a encore accès à l'école une fois la semaine et il a gardé une grande influence sur les familles. Et puis l'Italie est pauvre et les écoles libres coûtent beaucoup. Mais voici qu'il se produit un mouvement agricole dans les écoles communales, et les catholiques, maîtres d'un grand nombre de municipalités, y prennent leur large part. Beaucoup d'écoles rurales s'annexent un champ d'expériences et d'études agricoles. C'est un acte de bonne volonté, mais le résultat sera minime au moins les premières années, parce que les maîtres d'école ne sont guère préparés à donner un enseignement agricole.

Les catholiques pouvaient agir par la propagande. Ils l'ont fait aussi dans une certaine mesure. Le professeur Rezzara, de Bergame, par exemple, a parcouru les villes du Nord, Venise, Milan, Padoue, etc., en donnant des conférences vraiment magistrales sur la crise agricole. C'était une véritable charge contre l'absentéisme des propriétaires, contre le mode ordinaire d'exploitation des domaines ruraux par des intermédiaires avides et sans cœur. Les conférenciers ont fait preuve de zèle, mais on n'entame pas facilement le bloc des vieilles habitudes, et les propriétaires des villes n'en continuent pas moins à passer l'été aux eaux ou à la mer au lieu d'aller visiter leurs domaines et de prendre contact avec leurs fermiers.

Les œuvres de charité n'ont pas manqué non plus. Beaucoup

de propriétaires ont ouvert dans les bourgades de la campagne des fourneaux économiques où l'on trouvait un repas pour 10, 15 ou 20 centimes. La charité est un palliatif toujours heureux et souvent nécessaire, mais elle n'atteint pas la racine du mal.

Restent les œuvres économiques. Eh bien ! il faut le reconnaître, les catholiques italiens, sous ce rapport, ont bien mérité de l'agriculture, surtout dans le Nord de la péninsule. L'agriculture pressurée par l'impôt et écrasée par la concurrence des pays neufs, souffrait encore du manque de crédit et de l'imperfection de ses méthodes. C'est là que l'initiative des catholiques pouvait porter ses efforts. Elle l'a fait.

Les petits cultivateurs manquaient de crédit pour couvrir les premiers désastres, pour perfectionner les outils, pour acheter engrais, semences et animaux. Ils ne trouvaient guère accès dans les banques des villes. Ils avaient recours à l'usure. Les prêts à 8, 9, 10 0/0 passaient pour légitimes. C'était la ruine à bref délai. Il manquait à l'Italie des caisses rurales de crédit comme celles que Raiffeisen, le bourgmestre de Flammersfeld, avait popularisées en Allemagne. Elles sont venues, elles ont commencé en 1883, mais ce n'est pas aux catholiques que revient l'honneur des premières fondations, c'est à un israélite, le docteur Léon Wollemborg, de Padoue. Il prépara le terrain par quelques conférences et il fonda la première caisse rurale italienne dans la bourgade de Loreggia, le 20 juin 1883. Au mois de juin 1884, il en fondait trois autres dans la même région. En janvier 1885 il en avait sept et il commençait la publication d'un périodique spécial, la *Cooperazione rurale*, qui est toujours vivant.

Les prêtres, les médecins, les secrétaires des maires et quelques riches propriétaires furent les principaux auxiliaires de Wollemborg. Un comité s'était fondé en Lombardie pour la diffusion des caisses rurales. En 1889, elles étaient au nombre de quarante. Wollemborg en décrivait le fonctionnement dans un rapport à la section sociale de l'Exposition de Paris et il obtenait une médaille d'or. A la fin de 1891, les caisses rurales italiennes atteignaient le nombre de 57, et Wollemborg entouré de l'auréole sympathique d'un apôtre obtenait un siège à la Chambre des députés.

A cette date, un nouveau facteur entrait en scène, c'était l'initiative des catholiques.

Wollemborg s'était servi des catholiques et des prêtres, mais il avait voulu faire œuvre purement économique. Il s'était éloigné en cela de l'esprit de Raiffeisen, qui était un piétiste luthérien et qui avait regardé le lien religieux comme la meilleure garantie de solidarité, de l'union et des vertus domestiques.

Raiffeisen, dans une lettre adressée à Wollemborg lui-même en 1885, disait : "Les principes même des caisses coopératives répugnent à l'esprit de notre temps. Elles exigent de la part de la population aisée la participation à responsabilité illimitée et une occupation constante au profit des besogneux, sans aucune compensation matérielle. Cela ne peut absolument pas être compris par ceux qui ignorent ou veulent ignorer leur devoir de chrétien". (Lettre publiée par Wollemborg dans le 1er numéro de la *Cooperazione sociale*, 1885),

Wollemborg, israélite et ami de l'Etat italien, n'avait pas compris entièrement l'œuvre de Raiffeisen. L'œuvre italienne, privée de son point d'appui le plus solide, progressait lentement,

La première caisse rurale catholique fut fondée en 1890 à Gambarare, en Vénétie. Le curé de la paroisse et l'abbé Cerutti, fondateurs de la caisse, avaient d'abord accepté et inscrit catholiques et libéraux, mais bientôt ils s'aperçurent des intrigues de ceux-ci pour accaparer la direction de la caisse et pour éliminer l'action du clergé. Cela leur ouvrit les yeux. Ils comprirent l'instance de Raiffeisen pour les associations confessionnelles et ils formèrent un groupement franchement et ouvertement catholique. Ce fut le signal d'une campagne qui dure encore. Wollemborg et les siens agitèrent l'épouvantail du cléricalisme et prétendirent que la coopération et la mutualité n'étaient pas confessionnelles. Les catholiques répondirent qu'on ne donnait bien sa confiance et son crédit qu'à ceux dont on partageait les idées et dont on estimait les vertus.

La même controverse était soulevée en France entre M. Durand, de Lyon, et le *Centre fédératif*, et en Belgique entre l'abbé Mellaerts et les libéraux. En France, M. Durand allait son chemin et son *Union* est arrivée à compter 700 caisses rurales, pendant que le *Centre fédératif* en fondait 30. L'abbé Mellaerts avait le même succès en Belgique.

En Italie, la caisse de Gambarare devint un centre et les succès de dom Cerutti dans son apostolat, firent bientôt oublier ceux de Wollemborg.

Le ministre Luzzatti, un autre israélite, intervint inutilement en faveur des caisses non confessionnelles. En vain, un religieux français, le R. P. Ludovic de Besse, capucin, fit campagne à son tour dans la presse en faveur de Wollemborg. Le jeune vicaire de Gambarare, dom Cerutti, remporta une victoire éclatante.

En 1891, il fit accepter son plan de caisses rurales catholiques par le congrès de Vicence et il fonda à Trévise un journal de propagande, la *Vita del Popolo*, dont le tirage est monté à 24,000 exemplaires.

L'année 1892 vit se fonder 30 caisses catholiques. Au congrès de Rome, en février 1894, dom Cerutti pouvait en présenter déjà 69. Le congrès de Rome émettait le vœu que chaque commune ait une caisse rurale pour aider au relèvement de l'agriculture.

L'œuvre allait s'organisant. Dom Cerutti trouva de puissants auxiliaires : le comte Medolago et le professeur Rezzara dans le Milanais, M. Roca d'Adria, dans le Piémont, Mgr Radini-Tedeschi, à Rome.

Le XIIIe congrès catholique italien se tint à Pavie, au mois de septembre de la même année 1894. Dom Cerutti pouvait y présenter 100 caisses. Il n'y en avait plus seulement dans la Vénétie et le Milanais, mais les fondations gagnaient le Piémont, le Latium et jusqu'aux Abruzzes et à la Sardaigne.

Bientôt, Dom Cerutti fondait une revue spéciale, la *Cooperazione popolare*, qui annonçait dans chacun de ses numéros mensuels, la constitution de 15 ou 20 caisses nouvelles.

Un tableau comparatif fera mieux ressortir les progrès com-

parés des caisses neutres et des caisses catholiques. Voici donc la marche des fondations :

Années	Caisses neutres	caisses catholiques
1883	1	"
1884	6	"
1885	8	"
1886	11	"
1887	8	"
1888	10	"
1889	"	"
1890	4	"
1891	9	"
1892	17	30
1893	8	36
1894	7	104
1895	8	209
1896	16	240
1897	12	160
Totaux	125	779

Ces chiffres parlent assez par eux-mêmes.

Ces caisses italiennes sont en même temps de véritables syndicats. Elles réalisent des achats en commun. Elles ont établi des laiteries, des fromageries coopératives, des assurances mutuelles contre la perte des animaux. C'est une coopération féconde et sur une large échelle. Il y a là vraiment un magnifique effort de l'initiative catholique en Italie.

Les dépôts des associés ne suffisaient pas à alimenter les caisses, on imita ce qu'avait fait Raiffeisen en Allemagne, on créa une caisse centrale sous forme de banque. Elle fut établie à Parme en 1896.

Cela ne suffisait pas encore. Une caisse centrale est trop loin des associations qu'elle doit soutenir. Elle ne les connaît pas assez et n'est pas à leur portée. On créa des banques catholiques régionales, qui prêtent à de bonnes conditions les fonds nécessaires aux caisses locales. Il y en a déjà à Bergame, à Vicence, à Trévise, à Padoue, à Venise, à Vérone, à Plaisance, à Modène, et d'autres encore en plusieurs provinces, et jusqu'en Sicile.

Tel était au mois de mai dernier le splendide développement du crédit catholique en Italie. Le Pape l'encourageait et le déclarait "merveilleusement approprié aux besoins de notre époque et très efficace pour le bien religieux, moral et matériel des populations".

L'Etat ne le voyait pas de bon œil. Les magistrats contraignaient et retardaient les fondations par des exigences vexatoires pour la rédaction des statuts. Mais cela n'arrêtait pas le progrès de l'œuvre, quand éclata la révolution socialiste de Milan, qui eut sa répercussion dans un grand nombre de villes. Le gouvernement essaya de lier la cause des catholiques avec celle des socialistes. Il suspendit en plusieurs provinces les œuvres catholiques.

Il saisit les registres des caisses rurales. Des remords lui sont venus cependant, ou plutôt la crainte d'exaspérer les populations l'a arrêté, et il a laissé peu à peu se reconstituer un grand nombre d'œuvres et de comités.

Les catholiques ont montré l'admirable efficacité de leur action. Sans doute l'initiative privée ne peut pas tout. Il y a des causes du malaise, telles que la concurrence des pays nouveaux, qui ne peuvent pas être entièrement supprimées. Il y en a d'autres, comme l'excès des impôts et leur mauvaise répartition, qui ne dépendent que de l'État.

Mais pour ce qui peut ressortir de l'initiative privée, les catholiques d'Italie ont bien mérité de l'agriculture.

Les 779 caisses rurales répandues en 87 diocèses au mois de mai dernier, accusaient un mouvement de fonds annuel de près de 7 millions. C'est un concours énorme prêté aux pauvres agriculteurs de la péninsule.

De pareils résultats doivent être publiés bien haut, ils montrent ce que peut l'Eglise pour le bien temporel de ses fidèles.

ABBÉ DEHON.

Association catholique.

Le mouvement catholique

AU CANADA

La Congrégation des jeunes gens de St. Sauveur de Québec a fêté dimanche, par une grande manifestation religieuse suivie d'agapes fraternelles, le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

Mgr Pascal, évêque de la Saskatchewan, parti depuis le printemps dernier pour assister au chapitre général des Oblats, est arrivé à Montréal, ces jours derniers, et retournera prochainement dans son diocèse. Sa Grandeur est accompagnée de trois jeunes novices.

Mgr Pascal a fait un voyage en Autriche, dans la province de la Galicie, pour s'entendre avec les autorités et le gouvernement autrichien, afin d'obtenir des secours pécuniaires et des prêtres galiciens pour les nouveaux colons de cette nationalité établis dans le Manitoba et le Nord-Ouest, surtout aux environs d'Edmonton. On espère que la Propagande de Rome va intervenir pour persuader à l'archevêque de Lemberg d'envoyer les

secours religieux demandés. Le gouvernement d'Autriche paraît bien décidé à aider cette démarche.

Une dépêche de Winnipeg mandait l'autre jour ce qui suit :

Un reporter de la "Free Press", de cette ville, a reçu les informations suivantes de Sa Grandeur Monseigneur Langevin :

"Le Rév. Père Dufresne nie le plus absolument possible avoir entendu des confessions dans la salle d'école pendant les heures de classe, et contrairement à ce qui été dit encore, n'a jamais donné des vacances aux enfants."

Ces fausses rumeurs vont de pair avec cette autre par laquelle on affirmait que Sa Grandeur Monseigneur Langevin avait reçu de M. Greenway un chèque de \$4,000 pour les écoles catholiques.

Si les catholiques recevaient ce qui leur est dû pour Winnipeg seul, ils devraient toucher près de \$40,000, qu'ils recevraient avec la plus grande reconnaissance de M. Greenway.

Mgr Grouard, vicaire apostolique de Mackenzie-Athabaska, revenant d'Europe, est arrivé tout dernièrement à New-York. Il a ramené avec lui de France un jeune prêtre qui a résolu de se consacrer aux missions lointaines de la rivière Mackenzie. Le nouveau missionnaire est parti immédiatement pour le théâtre de ses labeurs.

Mgr. Grouard, lui, est passé par Lowell, Mass. où il a dit aux fidèles de la belle église Saint Jean-Baptiste qu'il arrivait de France, où il avait été appelé par un message en septembre 1897, qu'il n'avait reçu qu'en février 1898. Il est alors parti en raquette, et ce n'est qu'à la fin de mars qu'il arriva au plus prochain bureau de poste, ayant ainsi parcouru toute cette grande distance.

Ce simple trait suffit à faire connaître l'étendue du territoire qui sert de théâtre aux travaux de ces admirables ouvriers apostoliques.

Le jour même où, à Montréal, Chiniquy exhalait dans un dernier râle son dernier blasphème, Mgr. Bruchési recevait, à la Rivière des Prairies, l'abjuration de M. John Oaks, un respectable vieillard de l'endroit, et lui administrait le baptême devant un nombreux clergé et tous les fidèles de la paroisse. La cérémonie a vivement impressionné tous ceux qui en ont été les heureux témoins. M. Oaks était le seul protestant de cette paroisse.

L'exécuteur testamentaire de Chiniquy ayant obéi à une instruction laissée par le prêtre apostat en faisant adresser à l'archevêque de Montréal, par le notaire Lighthall, une copie de la

soi-disant profession de foi reçue devant ce dernier, Mgr. Bruchési a renvoyé le document à qui de droit en disant qu'il n'y avait pas de place dans les archives de sa maison pour d'aussi tristes pages. On dirait que plus les catholiques ont fait le silence autour de cette triste fin, plus les adeptes du protestantisme français dans la province semblent décidés à faire de ce scandale une occasion de les injurier. Ils vont même jusqu'à nous reprocher de n'avoir pas fait une apothéose au renégat, sous prétexte que nous obéissions à un mot d'ordre donné par l'autorité ecclésiastique. C'est bien d'eux, ce reproche, qui témoigne autant de leur ignorance du catholicisme que des incohérences de ce qu'ils appellent leur esprit évangélique.

Le gouvernement Marchand paraît vouloir reprendre en détail ce qu'il a sacrifié en renonçant temporairement au principe de la création d'un ministère d'instruction publique. Pour qui suit le mouvement qui se développe dans la presse et dans nos chambres provinciales, il est évident que ce à quoi l'on veut arriver, ici comme dans tous les pays où l'on a voilé sous le nom générique et indéterminé de réformes le plan d'attaque élaboré contre les congrégations enseignantes, c'est l'instruction laïque, gratuite et obligatoire. Nous en sommes pour le moment un gratuit et à l'obligatoire. Demain, si rien n'arrête le courant, nous en serons au laïque.

On s'empare présentement des postes avancés, de ceux qui ne paraissent pas essentiels à la défense de la citadelle, mais qui s'y relie tout de même. On y installe des batteries qui serviront, le jour où l'on procédera à l'assaut de la place elle-même. En d'autres termes, on fait aujourd'hui consacrer l'intervention de l'Etat, et de cette intervention sortira plus tard tout ce que veulent les démolisseurs. Est-il besoin d'être prophète pour savoir ce qui va arriver ? Il suffit d'ouvrir les yeux et de regarder ce qui s'est passé ailleurs.

Tenez, le gouvernement se fait aujourd'hui autoriser à distribuer gratuitement les livres de classe, s'engageant à accepter l'un quelconque des livres approuvés par le Conseil de l'Instruction publique. Cela paraît bien inoffensif, n'est-ce pas ? La gratuité, pourtant, n'est qu'une forme de socialisme d'Etat, un leurre, et, ajouterons-nous, un appât, ce qui est déjà un manque de sincérité. Mais passons. L'essentiel, c'est que la distribution appartienne au gouvernement. Celui-ci accepte aujourd'hui, il est vrai, une entrave aux desseins dont il se fait l'exécuteur, conscient ou

inconscient, en s'obligeant à choisir parmi les livres approuvés par le Conseil de l'Instruction publique. Mais demain ?

Voyons, y a-t-il un catholique d'expérience qui doute que, dès que le gouvernement aura une majorité au Conseil Législatif, il ne revienne avec son projet de création d'un ministère de l'Instruction publique ? Y a-t-il un catholique d'expérience qui doute que le ministre et le Conseil étant bientôt aux prises, le ministre ne fasse décréter l'abolition du Conseil ? Alors ? Eh bien, alors, le gouvernement restera armé de tous les pouvoirs qu'on lui confère aujourd'hui. Seulement, il ne sera plus embarrassé par l'article qui constitue aujourd'hui un semblant de garantie pour l'autorité religieuse. C'est lui qui distribuera les livres, et les livres qu'il voudra.

Examinez, à la lumière de cette éventualité toujours menaçante, tous les empiètements que l'Etat s'emploie en ce moment à faire consacrer à son profit, et dites-nous s'il n'y a pas sérieusement à craindre pour l'avenir, et pour un avenir même rapproché. C'est du parti pris, dira-t-on. Non, c'est la leçon de l'histoire. Comment ! mais nous n'avons pas encore de ministre de l'Instruction Publique, et déjà l'on s'apaise les attributions du Conseil et, de rouage principal et d'institution dirigeante, on en fait un accessoire, une autorité sans autorité, un corps moral vivant dans une atmosphère de doute, de soupçon et de défiance. On y fortifie l'élément laïque, on lui donne même un privilège que les évêques n'ont pas. On s'arroe un droit d'exécution contre les inspecteurs qui ne seront pas assez malléables pour se plier à tous les caprices du gouvernement. Et voilà qu'un député ministériel nous arrive avec un projet de loi destiné à rendre l'Instruction obligatoire, comme si l'Instruction pouvait être obligatoire, comme si l'homme était tenu de posséder telle somme de connaissances profanes pour se sauver.

Voilà où nous en sommes si le projet de loi est adopté tel qu'il est. Et nous n'en sommes qu'au commencement. C'est à bien faire réfléchir nos législateurs. Qu'ils y regardent à deux fois avant de s'engager dans cette voie. La plupart d'entre eux sont pères de famille ; qu'ils se demandent comment ils aimeraient voir leurs enfants soumis au régime auquel cette législation sert de porte d'entrée. Qu'ils invoquent surtout les lumières du ciel. Elles ne leur seront pas de trop pour leur permettre de réagir contre leur passion politique et de régler, dans le sens de la vérité et du bien, une question qui aura une influence si considérable sur l'avenir de toute une population.

La commission scolaire protestante de Montréal résiste aux réclamations de la commission catholique de la ville, se prétendant elle même obérée, grâce à l'insuffisance de ses recettes. Nous laisserons se préciser le débat sur cette question et nous en suivrons les développements.

La Faculté de l'université catholique d'Ottawa se propose d'ajouter, au printemps, à ses édifices déjà considérables une construction importante, dans laquelle elle installera un musée d'histoire naturelle, le plus complet peut-être qui existe dans le pays, un immense laboratoire de physique parfaitement outillé, et un grand laboratoire de chimie. Tous les amis de la cause de l'éducation catholique au Canada applaudiront aux efforts que fait cette grande institution et aux sacrifices qu'elle s'impose, pour répondre à tous les besoins auxquels elle est chargée de pourvoir et n'avoir pas de supérieure dans l'ordre de son enseignement.

AUX ETATS-UNIS

Nous lisons dans une correspondance datée de Rome 12 janvier :

La lettre au cardinal Gibbons n'est point partie, et naturellement les commentaires pour expliquer ce retard vont leur train. Il existe ici un double courant, l'un poussant à l'expédition de la lettre, l'autre désireux de ne point la voir envoyer. Les personnages qui composent ces deux groupes sont au fond animés du même esprit ; les uns et les autres condamnent avec la même énergie les doctrines de l'américanisme, et sur ce point l'accord est parfait. L'harmonie se trouble quand il s'agit des moyens aptes à porter remède au mal dont on se plaint.

Ceux qui seraient opposés à l'envoi de la lettre disent que le public exagérera la portée de l'acte pontifical, qu'il s'en suivra forcément une diminution de respect pour les personnes, que celles-ci sont au contraire très méritantes, et ne doivent pas subir un pareil traitement. D'ailleurs, les doctrines dites américanistes sont plus une invention française qu'un produit américain. Parce que le Père Elliott a fait une mauvaise vie du Père Hecker, parce que sa traduction en a été pire, les préfaces plus accentuées encore, ce n'est pas un motif pour attribuer à toute l'Eglise américaine ce qui est le fruit de quelques cerveaux isolés. En un mot ce groupe condamne l'américanisme, mais semble déclarer que cette doctrine n'est point celle des prélats américains. L'argument est vieux, il est vrai, il a été employé à tous les âges de l'Eglise, par tous ceux qui avaient à redouter une condamna-

tion quelconque, et son usage dans la circonstance ne constitue pas une nouveauté.

C'est au Souverain Pontife à apprécier dans sa haute sagesse la valeur de cette exception ; nous, simples fidèles, nous n'avons qu'à enregistrer les différents actes du pouvoir suprême, et à nous incliner respectueusement devant eux, persuadés que ce que fait le Pontife assisté par l'Esprit Saint est pour le plus grand bien de l'Eglise.

On jugera par les détails suivants, que nous extrayons d'une correspondance américaine, de l'esprit que les Américains vont imprimer à leurs nouvelles possessions, et jusqu'à quel point ils sont bien décidés à respecter les droits religieux des populations catholiques désormais soumises à leur domination :

L'évêque de la Havane, Mgr. Santander, a donné avis qu'aucun ministre protestant ne serait autorisé à prendre une part active aux cérémonies religieuses qui pourront avoir lieu sur les tombes des marins du "Maine" inhumés dans le cimetière catholique de Cristobal Colon. Les dames américaines qui ont pris des dispositions dans le but d'organiser des cérémonies funèbres pour le 15 de ce mois avaient formé le projet de faire dire des prières catholiques et protestantes sur les tombes des marins américains ; aussi la décision de l'évêque les a-t-elle beaucoup contrariées. Bien que la plupart des organisatrices de la cérémonie soient disposées à se conformer à la décision de l'évêque sans protester, quelques-unes sont si contrariées qu'elles ont exprimé l'intention de demander au président McKinley d'intervenir pour leur permettre d'user de ce qu'elles appellent "leur droit."

Un journaliste américain a eu une entrevue avec Mgr. Santander, et celui-ci lui a dit, au sujet des cérémonies projetées pour le 15 courant : "Le cimetière de Cristobal Colon a été béni selon le rite catholique. Je ne peux pas plus permettre une cérémonie protestante dans ce cimetière que dans une église catholique. Beaucoup de marins du "Maine", qui ont péri quand ce navire a été détruit, étaient catholiques. Ce serait offenser leur mémoire que de permettre une cérémonie protestante dans le cimetière où ils ont été inhumés."

Le prélat est très irrité de ce qu'il considère comme un outrage et une insulte de la part du général Wilson et du colonel Brown, dans la province de Matanzas. Il a montré au correspondant des protestations que lui ont adressées des ecclésiastiques influents à Trinidad et à Matanzas contre la profanation des cimetières de Trinidad par ordre du colonel Brown, et de celui de Cervantès par ordre du général Wilson. Ces deux officiers ont promis aux municipalités des localités en question l'administration des cimetières.

"Je sais, a dit ensuite l'évêque, qu'on a l'intention de faire la même chose dans les cimetières de la Havane, et qu'un arrêté, préparé dans ce but, sera soumis au conseil municipal à sa prochaine séance. Or, les cimetières ont été établis avec notre argent,

et ils appartiennent à l'Eglise. J'ai protesté auprès du général Brooke, et si c'est nécessaire, je ferai parvenir ma protestation à Washington et à Rome. Cette profanation d'un lieu sacré ne peut pas être permise."

Avant de s'habituer à ces façons d'agir, les catholiques de la Havane et de Porto Rico auront plus d'une fois l'occasion de regretter leur ancienne allégeance. Espérons, du moins, qu'ils résisteront à la contagion de l'indifférentisme et ne donneront pas lieu à leur admirable clergé de déplorer une chute trop rapide.

Sait-on que le général Sherman eût peut-être vu les portes de la Maison Blanche s'ouvrir devant lui, sans les convictions religieuses de . . . sa femme? C'est ce que vient d'avouer le sénateur Hoar, dans une contribution à une revue américaine. Le sénateur s'était, en effet, assuré l'appui de trois ou quatre délégations à la convention républicaine, entre autres la plus importante de toutes, celle de l'Etat de New-York, en faveur d'une proposition devant porter malgré lui le général Sherman à la candidature à la présidence. Mais à la première réunion subséquente de la convention, il trouva les dispositions toutes changées. Il s'enquit de la cause de ce revirement. On lui répondit que personne ne voulait d'un Père confesseur à la Maison Blanche.

Le général était protestant, mais sa femme était catholique. Bien typique de la liberté américaine, n'est-ce pas?

On mande de la Havane que les autorités catholiques sont à prendre des dispositions pour commencer bientôt la publication d'un journal qui se consacrera à la défense des intérêts catholiques à Cuba.

Les Etats-Unis sont en tête de la liste des contributions au Denier de Saint-Pierre, avec une offrande de \$142,200. La question d'argent n'est pas faite pour les embarrasser, car le pays est fertile en ressources. S'il employait toujours aussi bien son argent et s'il ne lui sacrifiait pas trop souvent le culte du vrai, qui seul peut pourtant rendre les peuples heureux! Espérons que sa générosité à l'égard d'une œuvre aussi indispensable que celle du Denier de Saint-Pierre contribuera largement à l'éclairer et à l'amener aux actes affirmatifs de foi!

AUTRES PAYS

ITALIE.—Le patriciat romain, cette année comme les années dernières, a tenu à présenter au Pape ses hommages respectueux. Le Souverain Pontife a adressé à ces représentants de la vieille aristocratie romaine un discours très important dont nous publierons le texte dans notre prochaine livraison.

—Il est virtuellement impossible au Pape d'accepter un legs venant d'un Italien : c'est la conclusion évidente d'un jugement récemment rendu par les tribunaux italiens. Ce jugement déclare que le Pape, personne morale, peut hériter ; mais, précisément comme personne morale et n'étant pas dispensé de cette formalité par la Loi des Garanties, le Pape ne peut accepter de legs sans l'autorisation du roi d'Italie.

Cette autorisation, le Pape, naturellement, ne la demandera jamais. Donc...

—On annonce que le synode des évêques de l'Amérique latine, que Léon XIII vient de convoquer par la lettre apostolique dont nous avons publié le texte, s'ouvrira à Rome le 28 mai prochain.

—Le Pape a nommé Mgr. Chisholm, recteur du Blair's College, au siège épiscopal d'Edimbourg, vacant par la mort de Mgr. Macdonald.

Mgr. Chisholm est très populaire dans le diocèse dont le Saint Père vient de lui confier la direction.

—On annonce la mort de S. E. le cardinal Americo Ferreira dos Santos Silva, évêque de Porto, Portugal.

FRANCE.—Un mouvement très accentué en faveur du repos dominical se fait actuellement à Paris.

—Triste constatation extraite d'un article de l'abbé Sabouret dans la *Vie catholique* : " Dans beaucoup de diocèses, en France, la plupart des hommes ne viennent que rarement à l'Eglise. Ils n'y paraissent plus que pour les mariages et les enterrements."

ANGLETERRE.—La lutte entre Ritualistes et Anti-Ritualistes est de plus en plus vive. L'on s'attend à ce que la question vienne devant le Parlement, ou du moins soit un élément très important dans la future bataille électorale. Sir William Vernon Harcourt, l'ex-chef du parti libéral, sera très probablement le grand leader des Anti-Ritualistes.

Ceux-ci et les adversaires du projet Balfour (création d'une université pour les catholiques d'Irlande) font cause commune au cri de *No popery!*

— On annonce la conversion au catholicisme du Révérend F. C. C. Colby, pasteur anglican, de Madame Austin Lee, femme d'un diplomate anglais de renom, et de Madame Russell, femme d'un pasteur converti depuis quelques années.

BELGIQUE.—*L'Association des journalistes catholiques*, récemment fondée en Belgique, marche sur les traces de la Fédération des cercles catholiques de ce pays et vient d'adresser au public un pressant appel dans lequel elle lui demande d'aider financièrement le Saint-Siège dépourvu de ses sources de revenu et obligé tous les jours de faire face à de nouvelles obligations.

Voici cet éloquent document qu'ont publié simultanément tous les journaux catholiques de Belgique :

La Révolution se flattait, en renversant le pouvoir temporel des Papes, de détruire bientôt la papauté elle-même et l'Eglise.

Voici près de trente ans que l'attentat sacrilège fut commis : et l'Eglise résiste, et la puissance morale de la papauté resplendit dans le monde entier, d'un éclat que les siècles précédents n'ont jamais connu.

Néanmoins les sectes redoublent de violence ; elles s'appliquent avec une cynique audace et une infernale habileté à tarir les sources où s'alimente le budget nécessaire de la chrétienté. Confiscation des œuvres pies, extorsion des biens des couvents, mainmise sur le temporel des diocèses, impôts iniques, toute arme est bonne pour atteindre le but ouvertement avoué : rendre impossible l'administration des intérêts catholiques dans le monde.

Le zèle des catholiques s'est haussé dans l'épreuve et, par l'œuvre du *Denier de Saint-Pierre*, organisé aujourd'hui dans l'univers entier, les enfants dévoués de l'Eglise ont apporté au Pape le tribut de leur amour et ont pourvu fidèlement chaque année aux nécessités les plus pressantes de l'Eglise et des missions.

Mais, pendant que les haines sectaires s'ingénient à découvrir de nouveaux engins de ruine et d'appauvrissement, réduisant les couvents d'Italie à une condition de misère dont nous avons peine à nous faire l'idée, l'extension même de l'influence extérieure de l'Eglise crée de nouveaux besoins. Œuvres anti-esclavagistes, Union des Eglises, relèvement des églises chrétiennes en Orient, bien d'autres œuvres encore appellent la solidarité de l'Eglise.

Partout où sévit une persécution, où s'abat le malheur, où le bien défaille, le Pape intervient en faveur du faible. Toutes les causes justes trouvent appui près de Lui ; toutes les grandes œuvres sont encouragées ; sa charité sait intéresser le cœur des

catholiques à toutes les misères. C'est hier que nous en avons vu l'exemple en Arménie.

L'Association des journalistes catholiques, heureuse de donner au Saint-Père les prémices de son activité, a accepté avec un joyeux empressement la mission d'organiser une souscription en vue de venir en aide au Souverain Pontife, dans des œuvres qui lui tiennent particulièrement à cœur au milieu des temps difficiles que nous traversons.

Nous venons donc convier les catholiques, tous les catholiques, à s'associer à notre œuvre, en prenant part à cette souscription, qui ressuscitera en quelque sorte les *Etrennes pontificales*, jadis créées par la piété des familles chrétiennes.

Nous n'en doutons pas, personne ne refusera de prélever pour l'œuvre du Pape la dime volontaire de son budget de charité. En ces jours de Noël et de l'Épiphanie, le Christ a voulu nous montrer que les dons modestes des Bergers et les riches présents des Mages avaient une égale valeur à ses yeux. Sachons nous inspirer de cette leçon.

L'obole des humbles et l'or des riches se mêleront pour former un trésor que nous offrirons au Saint-Père, comme le gage de la vénération et de la filiale affection que lui ont conservées les catholiques, en cette terre belge où son passage a laissé des souvenirs si profonds.

—Au printemps prochain, dit la *Vie catholique*, de Paris, se tiendra à Nivelles un Congrès d'œuvres catholiques sous le haut patronage de S. E. le cardinal Goossens, archevêque de Malines.

A ces assises seront convoqués les hommes d'œuvres de la Belgique entière. On sait qu'ils viendront nombreux apporter le concours de leur expérience, de leur dévouement et de leur succès.

Au programme des questions figureront les œuvres religieuses et charitables, la presse, les cercles d'études, les conférences, l'enseignement, la protection de la jeunesse, les mutualités, les œuvres économiques et ouvrières et enfin les œuvres agricoles.

AUTRICHE-HONGRIE.—Le correspondant viennois de la *Croix* nous dit qu'en Bohême et en Styrie, 1200 à 1500 catholiques ont passé au protestantisme, à la suite de la campagne entreprise par Schœnerer, Wolf et leurs amis, et que nous avons déjà signalée.

Les misérables essaient maintenant de provoquer de nouvelles apostasies à Vienne même. Il est probable que leurs tristes efforts seront couronnés d'un certain succès.

—On annonce la mort du Dr. Rodolphe Meyer, un économiste catholique de grand talent.

ALSACE.—Dans notre avant-dernière livraison, nous avons donné, d'après l'*Express*, une série de chiffres relatifs à la situa-

tion du catholicisme en Alsace. En voici d'autres qui compléteront les premiers :

Pendant la seconde moitié de ce siècle, l'Alsace a fourni à l'Eglise seize évêques, parmi lesquels Mgr. Freppel, l'illustre évêque d'Angers, Mgr. Korum, l'évêque de Trèves, et 285 pères et 193 frères de la Congrégation du Saint-Esprit.

L'Alsace-Lorraine compte actuellement 1,640,986 habitants dont 1,246,791 catholiques. Le diocèse de Strasbourg compte 790,792 catholiques et celui de Metz 455,999 ; mais alors que le diocèse de Metz ne compte que 60,711 protestants et 6,828 juifs, celui de Strasbourg compte 295,747 protestants et 26,031 juifs. Les catholiques forment en Lorraine 87 % de la population, dans la Haute-Alsace 84 % et dans la Basse-Alsace 61 %.

SYRIE.—Il y a quelques semaines l'épiscopat maronite réuni en synode a élu patriarche d'Antioche pour les Maronites, Mgr. Elie Hoyeck, ancien vicaire patriarcal, un homme d'une haute valeur.

Mgr. Hoyeck succède à Mgr. Pierre Haggi, décédé la veille de Noël, à l'âge de 92 ans, après une vie toute de labeurs et de mérites.

Voici, empruntés à un correspondant de la Croix, quelques indications concernant l'église Maronite :

L'Eglise Maronite, unie à Rome, jouit d'une certaine indépendance, comme les autres Eglises d'Orient.

C'est le patriarche qui nomme et consacre les évêques, sans intervention de Rome, qui approuve ensuite.

La liturgie maronite se célèbre en langue arabe ; quelques parties sont dites en syriaque. Il y a un siècle environ que les Maronites ont rapproché leur liturgie du rite romain, dont ils ont adopté les ornements à la place de la chasuble syrienne.

—Le Saint-Siège a nommé Mgr. César Curi, lazariste, évêque de Tyr, rite maronite.

ASIE MINEURE.—D'après le *Patriote* de Bruxelles, le " Saint-Père a reçu personnellement des nouvelles importantes de la conversion de 50,000 schismatiques, 35,000 arméniens-grégoriens et 15,000 nestoriens. Ils composent 45 villages arméniens et 19 villages nestoriens dans le vilayet de Van, en Anatolie."

—Dans une lettre aux *Missions catholiques*, Sœur Jeanne de la Croix, supérieure des Oblats de l'Assomption à Eski-Chéhir, Asie Mineure, donne d'intéressants détails sur cette mission.

Citons quelques passages de sa lettre :

Jusqu'en 1891, il n'existait dans l'Asie-Mineure occidentale une mission latine, à l'exception de Smyrne et de Brousse.

Le Saint-Père chargea les Augustins de l'Assomption de l'établissement d'une mission à Eski-Chéhir, à 350 kilomètres à l'est de Constantinople.

Eski-Chéhir, l'ancienne Dorylée des croisés, où se livra la fameuse bataille de ce nom, est aujourd'hui une ville de 25,000 habitants. La population se compose de Turcs, de Grecs et d'Arméniens. Jusqu'à ces dernières années, l'accès de cette ville était interdit aux Européens ; mais les travaux du chemin de fer en ont fait venir un grand nombre, et on en compte beaucoup sur les différentes lignes dont Eski-Chéhir est le centre.

Il y a six ans, les premiers missionnaires d'Eski-Chéhir étaient regardés comme des perturbateurs de l'ordre public ; emprisonnés dans leur propre demeure, gardés par la police turque, ils ne pouvaient s'aventurer dans les rues sans s'exposer aux plus graves inconvenients. Aujourd'hui, cette même population prend part à toutes nos fêtes, et ces mêmes soldats qui ont traîné nos Pères en prison, escortent maintenant avec respect le Saint-Sacrement dans les rues, car depuis trois ans la procession de la Fête-Dieu se fait en grande pompe.

La vénérable religieuse parle ensuite de l'œuvre accomplie par elle et ses compagnes. En 1897 elles ont soigné chez elles 3,418 malades et en 1898, 5,255. Elles ont fait de plus nombre de visites aux malades retenus à leur domicile.

Et ce n'est là qu'une partie de leur œuvre !

Il n'est pas étonnant que les préjugés turcs se soient évanouis au contact de cette charité surhumaine.

JAPON.—Mgr. Cousin, évêque de Nagasaki, communique aux *Missions catholiques* les résultats des travaux de ses missionnaires en 1898 :

2,035 baptêmes, dont 426 d'adultes ; 1,322 confirmations ; 20,629 confessions annuelles ; 17,986 communions pascales. La population catholique est de 35,645 néophytes.

PÉROU.—Tout ne va pas au goût des Francs-Maçons dans cette république du Pérou où, il y a près de deux ans, ils ont réussi à faire adopter une loi établissant le mariage civil. L'on se souvient que ce fut l'occasion de la démission de M. de la Romana, l'un des ministres.

El Libre Pensamiento, l'une de leurs publications, se plaint de ce que, grâce aux intrigues cléricales, la loi soit restée lettre morte. A la date de cet article, plus d'un an après l'adoption de la loi, un seul mariage civil avait été célébré dans tout le pays.

Honneur au peuple catholique du Pérou !

6 février 1899.